

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 19 novembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 2 p. (87r, 88r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 19 novembre 1873, consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47501>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 novembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur la communication à Esther Lemaire des documents d'expertise de la valeur des biens de la communauté. Le post-scriptum évoque une réponse à faire à monsieur Christian.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Christian, Gustave \(1809-1897\)](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 05/07/2025

Versailles 27 juil 75

Cher Monsieur Grebel,

De l'avis de M Cresson je
ne dois pas m'opposer à ce
que les experts fassent ce
qu'ils voudront, en fait de
communications, des docu-
ments renfermés dans mes
dossiers ; mais ce qui ne
doit pas avoir lieu c'est que
sous aucun prétexte ils
fassent revivre du dossier
même aux adversaires.

J dois donc leur laisser
toute liberté pour laisser
prendre à l'^{me} Gadiot toutes
les copies qu'elle jugera
convenable , du moment

qui ils me se débarrassent d'au-
des pièces dont on demande
communication.

Agreez cher Monsieur
mes sentiments dévoués.

Gaston de
Glo.

P.S. Je ne sais si M. Christian
attend une réponse de moi
et en toute éventualité, je
vous en envoie une ci-jointe
que vous pourrez lui faire
passer.